



LE PETIT SERRIÉROIS



N°68 - édition unique 2024

Rédigé par la Commission communale chargée de la Communication

LES MOTS DU MAIRE

Un printemps et début d'été pourris, des élections européennes boudées, des élections législatives anticipées au résultat déconcertant, la guerre encore et encore, il faut chercher pour trouver des motifs d'optimisme.

Nous pouvons espérer que la flamme des jeux olympiques réveillera les énergies positives. Cet évènement planétaire va engendrer des perturbations dans notre quotidien comme la mobilisation des forces de sécurité sur les lieux de rassemblements. Cette mobilisation a conduit par exemple à l'annulation du feu d'artifice par manque d'effectifs de gendarmerie pour assurer la sécurité à la Vallée Bleue.

Le Tour de France qui est passé dans le village le 3 juillet a attiré beaucoup de monde sur le bord de la route. Tout s'est bien passé malgré les perturbations de circulation, la fête était belle. L'ensemble des bénévoles qui ont participé à la décoration du village sont à féliciter et remercier : les conseillers municipaux, Les Tricotines, les enfants du Centre de Loisirs et de l'école, les résidents de la MARPA et les citoyens.

Bel été à tous, en espérant une météo plus clémente.

Daniel Béguet, Maire

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE 2024



Quelle journée inoubliable pour notre commune ! Nous avons coché cette date dans le calendrier depuis longtemps.

Nous étions au rendez-vous pour le passage de la plus belle course cycliste au monde. Pour l'occasion, le village avait été décoré de la plus belle des manières grâce au travail de nombreux bénévoles. Nous étions prêts pour ce moment festif historique !

Après le passage très attendu de la caravane publicitaire avec ses véhicules atypiques qui font partis du spectacle du Tour de France depuis 1930, le peloton a traversé à une vitesse impressionnante la Grande Rue sous l'acclamation d'un public venu en nombre pour l'occasion.



Comme attendu, cette étape se terminera au sprint. Elle sera remportée à l'arrivée à Saint-Vulbas par le britannique **Mark Cavendish**. À 39 ans, il s'impose pour la 35^{ème} fois et devient ce jour le seul détenteur du record de victoires d'étape sur le Tour de France devant un certain **Eddie Merckx**.



FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir le dynamisme des associations de notre village mais aussi des communes voisines lors du 3^{ème} Forum Intercommunal des Associations,

vendredi 6 septembre 2024 de 18h00 à 20h00 à la salle des fêtes de Briord.

Vous pourrez en profiter pour obtenir des renseignements sur les activités de loisirs, sportives, culturelles ou autres.

Certaines associations proposeront également des démonstrations de leurs passions.

De quoi vous donner envie de vous lancer dans une nouvelle activité ou, pourquoi pas, de vous engager dans la vie associative !



TRAVAUX

Travaux sécuritaires :

- ⇒ Changement de la barrière de sécurité devant l'agence ALLIANZ ASSURANCES
- ⇒ Mise en place de STOP à certaines intersections dans le but de réduire la vitesse
- ⇒ Réfection partielle de la chaussée de la grande rue au niveau des bouches d'égouts enfoncées



Travaux amélioratifs et bénéfiques à l'environnement :

- ◇ Changement des luminaires de l'école maternelle avec la mise en place de pavés LED. Des travaux identiques seront réalisés côté école primaire
- ◇ Mise en place d'éclairage LED également au niveau du local médical
- ◇ Réalisation de divers travaux électriques, de plomberie/sanitaire au camping du Point Vert
- ◇ Changement de 4 groupes froids (bruyants, énergivores et encombrants) par des groupes « froids » de dernière génération permettant de réduire de plus de la moitié les décibels. Une économie sur la facture électrique de la boulangerie /pâtisserie et un confort pour le voisinage.

Sans compter le travail au quotidien de notre équipe technique, afin de répondre aux attentes des uns et des autres avec de nombreux travaux dont l'entretien des espaces verts.

VILLAGE PROPRE

Une action citoyenne pour nettoyer notre village car l'environnement est l'affaire de **TOUS** !

Mégots de cigarettes, bouteilles en plastique, morceaux d'emballage, etc., chaque année, des tonnes de déchets sont éparpillés dans la nature. Heureusement que nous nous mobilisons pour les ramasser !

Comme chaque année au printemps, une opération nettoyage est organisée par la municipalité. L'objectif est d'inviter les serriérois à participer à la collecte de déchets sur différents secteurs de la commune. Le vendredi 7 juin après-midi les enfants de l'école, accompagnés par les enseignantes et des conseillers municipaux, ont parcouru certaines rues et chemins du village afin de les sensibiliser de manière pédagogique à la préservation de Dame Nature. Les enfants ont été récompensés de leur action par un goûter offert par la municipalité.



Le samedi 8 juin matin, ce sont nos habitants et membres des associations (de moins en moins nombreux malheureusement) accompagnés des membres du conseil municipal qui ont poursuivi le nettoyage de notre village.

Le traditionnel casse-croûte, offert par la mairie, clôture ce moment de travail, de rencontre et d'échange.

Depuis ces actions, nous constatons une diminution des déchets ramassés surtout pour les mégots de cigarettes notamment au centre du village, près des commerces, au stade,... Grrrr !!! Le savez-vous, chaque année 7,7 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans l'espace public et une grande partie d'entre eux finit dans les eaux usées puis dans les océans. Alors ne sortez plus sans votre cendrier de poche et ne jetez plus vos mégots par terre, dans les réseaux d'eaux usées ou dans les cours d'eau !

MAITRE-NAGEUR

Une bonne nouvelle cette année pour la période estivale !

Comme relaté dans une édition précédente du Petit-Serriérois, nous avons initié dans les années 2000 une aide financière à la formation de surveillant de baignade pour les jeunes qui le souhaitent avec un engagement d'occuper la fonction pendant deux étés, avec rémunération. Sans succès ! Cette proposition avait été renouvelée à l'été 2022 sans jamais aboutir.



Malgré une pénurie nationale de maîtres-nageurs, nous aurons enfin la chance d'avoir un surveillant de baignade au Point-Vert. Il s'agit de **Thimothée Delaunay** résidant sur la commune voisine de Bénonces, 18 ans, titulaire du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA). Il sera présent sur site **du 6 juillet au 11 août 2024** et assurera la surveillance du mardi au dimanche de 13h00 à 19h00.

Bienvenue chez nous **Thimothée** !

LA VIE DE L'ÉCOLE...

Encore une année riche en rencontres, expériences, découvertes et apprentissages !

Les élèves ont pu profiter de plusieurs animations sur l'électricité, le miel, le sommeil grâce à divers intervenants venus à leur rencontre dans les locaux de l'école.

Le Sou des Écoles a offert aux enfants de maternelle un spectacle, fin novembre, sur le thème de Noël. Les enfants d'élémentaire, quant à eux, sont allés au cinéma à Ambérieu-en-Bugey.

Retour à la bibliothèque du village pour les enfants de notre école, de la moyenne section au CM2 ! Une fois par mois, chaque classe se rend à la bibliothèque pour découvrir de nouveaux livres et écouter de belles histoires racontées par les bénévoles de cette association. Merci à toutes ces dames pour leur implication auprès des enfants !

Juste avant les vacances de Noël, la visite du Père Noël, a égayé notre matinée avec de petits présents pour chaque classe ainsi que des papillotes ! Les élèves de maternelle ont également participé à la décoration du village en confectionnant des lutins !

Au début de l'année 2024, les CM2 ont suivi la formation aux premiers secours. Chaque élève a validé et obtenu son diplôme de PSC1 : bravo à eux !

Le 26 mars, nous avons fêté l'arrivée du printemps en nous déguisant ! Des ateliers ludiques ont été proposés à tous les élèves pendant la matinée ! L'après-midi, nous avons défilé et élu les costumes les plus originaux ! La journée s'est terminée avec une dégustation de crêpes ! Heureusement, le temps fut ce jour-là plutôt agréable !

Les élèves de maternelle ont travaillé sur le thème du printemps et ont pu replanter leurs petites pousses dans le « jardin partagé » en face de l'école !

Les CP, CE1 et CE2 ont profité d'un cycle « natation » à la piscine de Saint-Vulbas, une fois par semaine du mois de mars au mois de juin. Les élèves de CE1 ont obtenu leur diplôme d'aisance aquatique qui leur permettra de pratiquer l'activité « voile » au CM.

Les CM2 ont pu découvrir l'aviron avec le Nauticlub lors de 4 séances au mois de mars. Les CM1 et CM2 ont bénéficié de plusieurs séances de voile en début et fin d'année scolaire.

Pour terminer l'année scolaire, chaque classe a découvert, sur une journée, un lieu riche en histoire ou en magie :

- * Les maternelles se sont rendus à Vaulx-en-Velin au Cirque « Imagine » où ils ont admiré un spectacle de cirque et ont joué les apprentis jongleurs et équilibristes sous forme d'ateliers.
- * Les CP, CE1 et CE2 ont visité le musée de Brou à Bourg-en-Bresse. Grâce aux intervenants du musée, la classe de CP/CE1 a appris à dessiner des portraits et des autoportraits pendant que la classe de CE1/CE2 a pratiqué la sculpture et le modelage en terre.
- * Les CM1 et CM2 sont partis à la découverte du Moyen Age à Pérouges. Au programme : exploration du village avec un jeu de piste et atelier calligraphie !

La kermesse du 28 juin a été l'occasion, pour chaque classe, de présenter une chanson aux familles. Le spectacle a été ponctué collectivement par une flashmob et une chanson sur le thème des Jeux Olympiques. A suivi un moment convivial avec des petits ateliers maquillages et jeux.

Nous avons terminé l'année en organisant des olympiades, le 2 juillet. L'esprit d'équipe et la bonne humeur étaient au rendez vous !



ENFANCE ET LOISIRS

La fin d'année scolaire est la bonne période pour faire le bilan annuel de nos activités.

Notre Assemblée Générale s'est tenue fin mai. Ce temps fort de l'année a permis à de très nombreuses familles de découvrir un chouette spectacle préparé par les enfants accueillis les mercredis, mais aussi de découvrir ou redécouvrir l'ensemble des activités de l'Espace de Vie Sociale. Enfin ce fut l'occasion de fêter dignement les 30 ans de l'association devant une belle assemblée.



Un nombre de participants record



Atelier cuisine réunionnaise

Côté projet, nous entamons une démarche pour l'Eco labellisation de notre crèche. Cela va concerner l'ensemble de notre espace de vie sociale dans la mise en place de pratiques éco-responsables. Le label Ecolo crèche® valorise les efforts des équipes et permet au public, comme aux collectivités, de reconnaître les crèches engagées dans une démarche de transition écologique.



Habitants et personnels pourront s'engager dans ce projet collaboratif où tout est à créer !
À suivre ...



Spectacle des maternelles

Contact

04 74 36 15 71
enfanceloisirs@laposte.net
Place de la Poste
01470 Serrières-de-Briord



Mise en beauté du jardin partagé



Entre le Rhône et les montagnes du Bas-Bugey, la **MARPA « Le jardin des Courtanes »**, située en face de l'école primaire, offre à nos anciens la possibilité de rester « au pays ».

La MARPA Le Jardin des Courtanes propose différents modes d'accueil.

L'accueil permanent

La MARPA est, avant tout, un lieu de vie. L'accueil permanent s'avère donc la règle. Il permet aux résidents de s'installer durablement dans un logement meublé et décoré à leur goût, de se sentir « chez eux » et de pouvoir développer des relations de confiance avec les autres locataires ainsi que le personnel d'accompagnement. Dans des logements spacieux, lumineux avec une terrasse privative, les résidents disposent d'une kitchenette totalement équipée complétant agréablement cet espace.



Activité décorations pour le Tour de France



MARPA

Les accueils spécifiques

* L'accueil temporaire

Il s'agit d'un accompagnement de la personne âgée en situation de fragilité, et notamment, sans que cette liste soit exhaustive :

- retour à domicile difficile après une hospitalisation
- épisode dépressif suite à un deuil ou autre événement
- isolement durant la période de vacances des enfants
- hébergement d'hiver ou d'été, pour cause d'inconfort ou autre (travaux dans la maison, etc.)
- répit pour les familles

La MARPA vous propose un logement meublé, l'accueil peut varier de quelques jours à quelques mois. La personne accueillie bénéficie de toutes les prestations proposées par la MARPA.

* L'accueil de proximité

Cette solution est destinée aux personnes âgées de notre territoire qui se trouvent dans une recherche de lien social ou dans une situation de maintien à domicile précaire pour diverses raisons. Grâce à la prise du déjeuner sur place et la possibilité de partager une animation l'après-midi, l'accueilli bénéficie d'un accompagnement spécifique visant à renforcer son maintien à domicile.

Actuellement, deux résidents de Serrières-de-Briord prennent leur repas de midi à la MARPA.

Organisation

Annie Heureux ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est désormais **Nathalie Develle** qui assure les fonctions de Direction.



Contact

04 74 40 94 40
lejardindescourtanes@hotmail.fr
9 rue du Bugey
01470 Serrières-de-Briord

OPTIMISTIC FESTIVAL

Pour la troisième année consécutive, la base de loisirs du Point-Vert accueillera l'Optimistic Festival le temps d'un week-end.

Fixé un peu plus tôt dans l'été pour éviter les aléas du week-end de rentrée scolaire, le festival sera, dans la continuité des années précédentes, l'occasion pour le public de voir se produire une trentaine d'artistes de musiques électroniques, locaux et internationaux, mais également d'assister à des concerts live ou encore des représentations d'arts de la scène.

En parallèle des concerts, le festival permettra cette année encore aux participants de prendre part à de nombreux ateliers créatifs, à des activités sportives, ou encore à la dégustation des bons produits de notre terroir à la buvette.

Comme l'année dernière, des tarifs préférentiels sont proposés aux habitants de Serrières-de-Briord et des communes environnantes. Il suffit pour cela de se présenter à l'entrée du festival avec un justificatif d'adresse, ou de nous contacter en amont à l'adresse mail : tarifs.locaux.optimistic@gmail.com



Contact

Tom Forest : 06 33 13 38 46
Foresterie.festival@gmail.com

LA TROUPE EN AVENT

Fantastique début d'année pour la Troupe en Avent, qui a rencontré un vif succès avec sa pièce **"A la bière fraîche"** présentée au printemps sous une chaleur estivale qui collait avec l'époque voulue par l'auteur !

Merci, merci cher public formidable d'être venu encore si nombreux prendre votre dose de bonne humeur ! Jamais nous ne nous lassons de recevoir vos rires et de vous sentir en communion avec nous.

Encore nos excuses à ceux que nous avons dû refuser par manque de sièges, venir tôt est le secret pour garantir sa place et bien la choisir !

Beaucoup demandent de mettre en place des réservations, c'est chaque année un sujet qui est débattu mais complexe à organiser car il est impossible de garantir à chaque réservant la meilleure place convoitée ; de plus, la configuration du positionnement des sièges n'est jamais figée à l'avance car dépendante de plusieurs facteurs techniques. Les portes ouvrent toujours une heure à l'avance pour vous permettre de poser vos affaires et grignoter en attendant.

C'est gonflée à bloc que la troupe toute entière repart pour une nouvelle saison et accueille avec plaisir **Bérengère Gros** plus motivée que jamais de remonter sur scène après quelques années d'absence.

Le temps est à la lecture et au choix du nouvel opus qui sera joué les 21, 22, 28 et 29 mars 2025.

A noter que la distribution de flyers ne se fera plus dans les boîtes aux lettres pour limiter le gaspillage de papier, aussi notez les dates dès à présent dans vos agendas pour ne pas manquer les représentations.

Avant d'attaquer les répétitions, nous rénovons notre local qui avait besoin d'un bon coup de neuf et de rangement ! Nous remercions vivement la Municipalité qui finance ces travaux. La main d'œuvre est assurée par toute la troupe qui met la main à la pâte pour ranger, trier, bricoler, peindre, etc. tout en passant de bons moments conviviaux qui renforcent les liens.

La nouvelle vient de tomber : il ne sera pas possible de proposer en 2024 une nouvelle soirée improvisation comme envisagée par manque de disponibilité de la salle et de dates communes avec les V.I.P. Ce n'est que partie remise pour 2025 et si vous voulez les voir ailleurs, consultez leur actualité : Les VIP – les Valeureux Improvisateurs de Pérourges (vip-impro.fr)

Que l'été soit agréable à tous et vos vacances ressourçantes !

Contact

Corinne Sabonnadière : 06 67 31 21 48
latroupeenavent@orange.fr



LES ARTISTES AMATEURS SERRIÉROIS

Il s'agit d'une association collégiale ouverte à toutes les personnes souhaitant apprendre ou développer leurs compétences au sein d'une équipe sympathique et consciencieuse. Chacun et chacune partagent ses connaissances en matière d'aquarelle, de dessin, et ce toujours dans la bonne humeur ! L'aide précieuse de **Christine Pernet** nous a permis de développer cette activité et nous accompagne toujours. N'hésitez pas à nous rejoindre si cette aventure vous tente, vous serez les bienvenus.

Nous nous retrouvons tous les mardis semaines impaires à la Maison des Associations de 14h00 à 16h30. La salle sous la bibliothèque est mise à notre disposition par la commune que nous remercions. L'association prête le matériel lors des deux premières séances. L'ambiance est conviviale, détendue, concentrée, enthousiaste...

Nous travaillons sur des sujets variés, souvent à partir de photos personnelles, revues, Internet, ou selon l'inspiration du moment. Des aquarelles diverses et variées en techniques : réalisation de marque page, carte de vœux..., etc.



Cette année encore, nous avons participé à "la grande lessive" en mars dont le thème était : les bulles sous toutes ses formes. Cet événement mondial créé en 2006 met en avant l'aspect artistique pour créer du lien social. A Serrières, cet événement est encadré par **Françoise Robin**, responsable de l'Espace de Vie Sociale Enfance et Loisirs.

La prochaine exposition des œuvres réalisées par chaque adhérent aura lieu à l'automne 2025 à la salle des fêtes de Serrières-de-Briord avec la participation d'un invité d'honneur et de nombreux peintres des environs ainsi que des artisans d'art.

Nouveauté 2024 : nous avons été sollicités par Madame **Nathalie Develle**, directrice de la MARPA, qui souhaiterait quelques animations pour les résidents. Nous avons répondu présent en souhaitant que le plus grand nombre de personnes adhèrent à ce projet. La première séance a eu lieu le 2 juin 2024.

Contact

Josette Laurencin 06 86 44 25 18

BIBLIOTHEQUE

Cette année comme prévu, nous avons accueilli les classes de maternelles et primaires une fois par mois à la bibliothèque.

Nous avons constaté que ces temps de lecture ont incité une dizaine d'enfants à demander à leurs parents de les inscrire à la bibliothèque.

Cette initiative sera renouvelée à la rentrée.

Pour les personnes adultes ayant des difficultés pour lire nous avons une collection « GROS CARACTERES ».

Nous rappelons que les inscriptions sont gratuites.

Vous pouvez venir :

Mercredi : 10h00-11h30 et 16h30-18h00

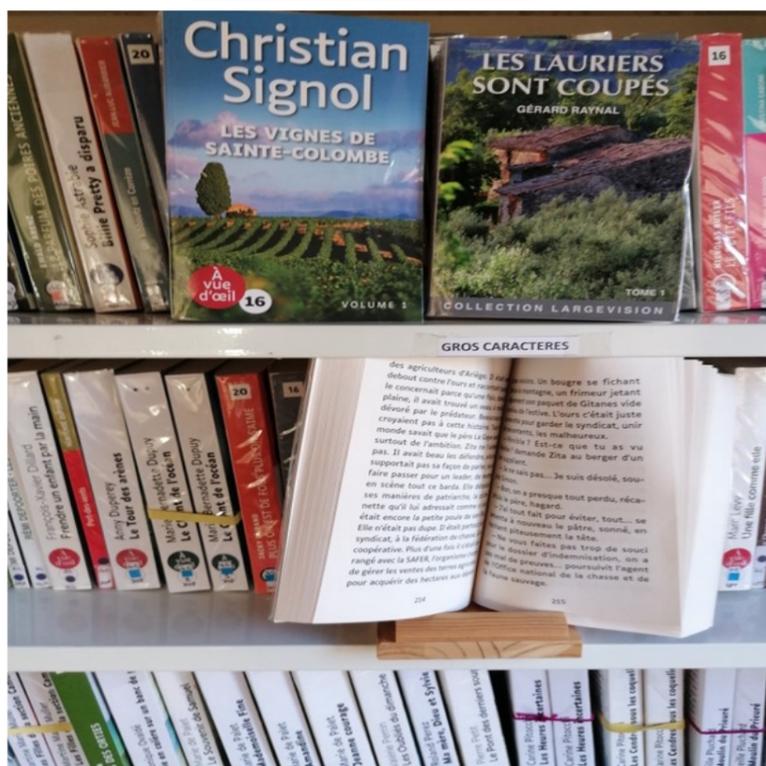
Samedi : 10h00-11h30

Les grandes vacances arrivent... **du 14 juillet au 20 août, la bibliothèque sera ouverte uniquement le samedi de 10h00 à 11h30**

Contact

04 74 37 48 82

bibli.serrieres@orange.fr



LES TRICOTINES

Bon début d'année 2024 pour les tricotines, nous avons reversé 2 100 euros à la Ligue contre le cancer suite aux ventes réalisées en 2023.

Nous avons encore bien travaillé cette année, le stock est plein et de belles choses vous attendent.

Une idée cadeau, les Tricotines sont là pour vous conseiller alors n'hésitez pas à franchir notre porte qui est grande ouverte les mardis et vendredis après-midi de 14h00 à 17h00.

Pour votre information, notre prochaine vente est prévue à l'automne 2024.

A bientôt !

Contact

06 98 92 67 04

ravierag@orange.fr



Les Tricotines - Serrieres de Briord

LE CLUB SENIORS

Le club des Seniors de Serrières-de-Briord organise, comme chaque année, un concours de coinche.

La date retenue en 2024 sera le vendredi 22 novembre après-midi. Vous pouvez dès à présent retenir cette date.

Les modalités d'organisation et d'inscriptions vous seront communiquées ultérieurement.



BUGEY RHONE TENNIS

L'année tennistique s'achève. Les cours, enfants comme adultes, se sont déroulés dans de bonnes conditions avec nos 2 moniteurs, **Honorine Martel** et **Romain Jaunet**.

Notre court couvert permet de jouer tout au long de l'année sans interruption en cas de mauvais temps. Avec sa salle de réception, les parents ont la possibilité de regarder leurs enfants au chaud et nous pouvons accueillir les équipes dans de bonnes dispositions.

Durant la saison, nous avons fêté « Halloween » autour du tennis, organisé un tournoi interne janvier à juin et fêté la fin d'année avec un double mixte.

Stéphane Durig, président, a obtenu son diplôme de Juge Arbitre de Tournoi (JAT1) afin de pouvoir organiser le tournoi annuel et développer des Tournois MultiChances (TMCS) chez les jeunes.

Robert Billon et **Lauriane Gonzalez** ont obtenu le diplôme de Juge Arbitre pour rencontres par Équipe (JAE1) permettant de gérer les équipes lors des championnats.

Notre tournoi annuel se déroulera du 15 au 28 juillet 2024

Inscriptions pour l'année 2024-2025 :

- Tout au long du tournoi
- Au local des terrains extérieurs de 18h00 à 20h00 : Mercredi 4 et jeudi 5 septembre 2024

Nous serons également présents au Forum Intercommunal des Associations le 6 septembre 2024 à Briord.

Vous êtes les bienvenus pour découvrir le tennis ou vous perfectionner.

Contact

Facebook : Bugey Rhône Tennis
Mail : bugeyrhonetennis@gmail.com



L'AMICALE BOULES DE LA PERNAZ

Nous avons commencé la saison avec un repas pris au restaurant « Le Point Vert ». Après un menu très bien servi par un personnel agréable, nous sommes allés finir cette journée au club avec une partie de boules.

Le club a repris son activité : Boule Lyonnaise et Pétanque les **mardis et vendredis à partir de 14h30**.

Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale.

Contact

Marie-Rose Bertrand : 06 74 69 18 92



YOGA ET VINIYOGA

Les cours de yoga/détente reprendront le **jeudi 5 septembre 2024**, à la salle des fêtes de Serrières-de-Briord de 10h00 à 11h30.

Ils sont dispensés par une enseignante diplômée de la Fédération de Viniyoga.

Ce yoga traditionnel a la particularité de s'adapter à la personne, quel que soit son âge ou ses éventuelles difficultés physiques.

L'élément principal est de se concentrer sur l'adaptation des postures, en fonction des besoins DE CHACUN.

D'autre part, une **grande importance est accordée à la respiration** et notamment à la coordination des mouvements avec celle-ci et pendant la pratique des techniques respiratoires (pranayama).

C'est un yoga qui apporte respect et prudence envers soi-même. Nous insistons aussi, pendant ces cours, sur la précision des mouvements, du souffle et le sentiment de vivre le moment présent.

Bénéfices pour le corps : en pratiquant les postures, vous allez **renforcer vos muscles**, y compris vos muscles profonds. Ce yoga va vous **rendre plus fort physiquement** et aussi **renforcer votre souplesse**. Vous allez **développer votre agilité** et **votre équilibre**.

Bénéfices pour le mental : améliore la concentration physique et mentale, apaise le mental et réduit, avec une pratique régulière, le degré de stress émotionnel.

Le yoga, pour qui ?

Les cours sont ouverts à toute **personne débutante ou confirmée**. Le yoga n'exige de vous aucune performance, aucun prérequis, il réclame uniquement votre désir de le pratiquer et de lâcher-prise.

Le yoga, pour quoi ?

- pour reprendre une activité physique en douceur,
- pour agir sur certaines douleurs physiques,
- pour accéder à un état intérieur plus calme.

Premier cours d'essai gratuit.

Places limitées.



Contact

Brigitte Clément : 06 40 25 54 76

LAKE DANCERS SERRIÉROIS

Cours de Line dance, tous styles de danse (modern, pop, rock, west coast, celtic, country, etc.)

Si vous voulez nous rejoindre, nous sommes un peu plus d'une vingtaine de danseurs de tout âge, convivialité et bonne humeur assurées !

Le mardi à Serrières-de-Briord de 18h00 à 20h30 et le mercredi à Villebois de 18h00 à 20h00. Cours d'essai possible.

Nous serons présents au Forum des Associations le **vendredi 6 septembre à Briord**.

Contact

Nadine Chaboud : 07 77 37 40 57



Activité de zumba ados et kids ainsi que le cours de strong (renforcement musculaire cardio).

Nous remercions tout d'abord la Mairie de Serrières-de-Briord, les enfants (ados et kids) pour leurs sourires et leur bonne humeur à nos cours de zumba du mercredi soir à partir de 17h30, avec **Evelyne Grazia**.

Merci également aux adhérentes du cours de strong (renforcement musculaire cardio) cours du mercredi soir à 19h45 avec **Angélique Camus**.

Merci à vous et à bientôt.

L'Equipe BAM'S Association,
Evelyne Grazia, (Présidente)
Géraldine Burtin, (Trésorière)
Angélique Camus (Secrétaire).

Contact

Strong : **Angélique Camus**
06 20 47 35 95
angeliquecamus@yahoo.fr
Zumba : **Evelyne Grazia**
06 74 11 22 68
eddie.grazia@orange.fr



GYMNASTIQUE SERRIÉROISE

Notre saison de gymnastique est fantastique !

Avec 19 personnes le lundi matin et 20 au cours du lundi soir : nous avons brûlé des calories Grande Rue !

Ce n'est pas encore la parité mais oui, la gym n'est pas réservée aux femmes : le lundi matin c'est autour de **Marie-Christine** que 6 hommes et 14 femmes s'activent.

Le soir ce sont 19 femmes et 1 homme (le veinard !) qui travaillent avec **Mylène**. Mais surtout on se fait du bien, à la tête et au corps.



Les adhérents viennent de Serrières mais aussi des communes de Brangues, Bénonces, Briord, Vézizieu, Montagnieu, Montalieu, Lompnas, Creys, Seillonnaz, et Villebois.

La séance est toujours organisée en 3 temps :

1. un échauffement rythmé, chorégraphié qui permet de réveiller nos corps endormis ;
2. autour d'un accessoire comme avec le fit ball (gros ballon) nous allons tout travailler : comme la correction des postures et faire des pompes de manière ludique, si si c'est possible ! Gainage assuré pour maintenir des positions. L'accessoire peut être un élastique qui va venir exercer une résistance sur un mollet pour travailler un grand fessier, ou des bras « flagada » ; mais ça peut être aussi un step pour travailler le cardio et la synchronisation ;
3. des étirements en douceur pour ne pas regretter d'être venu et avoir envie de revenir la séance suivante.

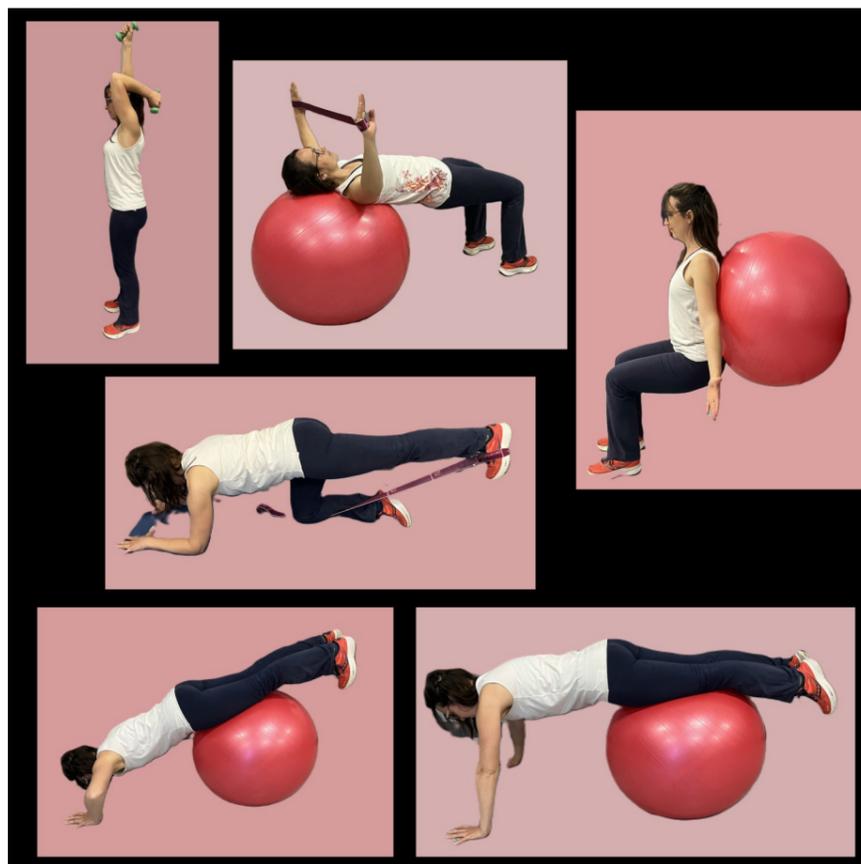
Nous adaptions les gestes et postures en fonction de nos possibilités, nos envies, notre motivation du moment et notre endurance. Nous ajoutons de la difficulté en cours d'année et nous travaillons avec des lests (bras et/ou jambes) pour plus d'efficacité.

Depuis septembre, nous avons tous pu constater nos progrès : meilleure endurance, fermeté et notre petit truc en plus : le plaisir de se retrouver.

A nous les corps de rêve pour la belle saison !

Parce que nous aimons partager :

- ↳ **Marie-Christine**, vous délivre son conseil : « **des exercices variés pour ne pas tomber dans la monotonie néfaste pour le corps et l'esprit. La régularité de la participation est la clef de votre FORME** »
- ↳ **Mylène**, vous montre en photos des exemples d'exercices que nous réalisons en séance.



Contact : Serge MAFFEÏS
06 86 51 43 92
sergelapin@wanadoo.fr

**Retrouvez-nous
au Forum Intercommunal
des Associations
à Briord le vendredi 06 septembre**

SÉANCE DE CINÉMA PLEIN AIR

Vous l'aviez aimée l'été dernier, la voici de retour le samedi 31 août : la séance de cinéma en plein air offerte par la Municipalité.

Le film "Une belle équipe", comédie française tout public, avec une distribution prestigieuse, sera projetée à la tombée de la nuit, aux alentours de 20h00 au stade de foot (repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

Apportez de quoi vous installer confortablement : transats, chaises longues, fauteuils, plaids, doudous, coussins, etc.

Un stand de boissons et petite restauration sur place sera proposé par l'équipe du Sou des Ecoles pour qui le bénéfice de cette animation servira à financer des activités pour les enfants scolarisés.

Vive l'été, vive le cinéma !!



PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DES CONSCRITS DU 7 SEPTEMBRE



Pour notre troisième réunion de préparation, certaines tranches d'âge sont toujours sous-représentées. Un appel spécial est donc lancé aux 20 et 30 ans qui peinent à se manifester.

Rappelons que cette journée est un pont intergénérationnel incontestable. C'est aussi une occasion de faire se rencontrer serriérois de souche et les familles qui sont venues s'implanter au village.

De plus, en jugeant par l'ambiance lors des réunions, un moment festif et très détendu s'annonce !

Apéro, fanfare, défilé et repas en musique seront au rendez-vous.

La participation a été actée : Adulte « CLASSARD » 45€, Adulte invité 40€ et Enfant (-15ans) 15€.

A ce jour 35 « classards » sont inscrits. Ce qui représente déjà près de 70 convives.

A VOUS DE JOUER ! Pour la première fois, nous allons tenter une approche « numérique » des inscriptions. Ce qui déclenchera, on l'espère, la réaction des 20-30.

Date limite des inscriptions le 19 juillet 2024.

Inscription et paiement en ligne sur :
conscrits.sumupstore.com ou voir QR code
Contact :
Franck Drevet : 06 31 34 85 18



UN PEU DE CIVISME

Même si vous en avez certainement connaissance, il est toujours important de rappeler certaines règles de vie concernant l'entretien extérieur, les animaux et le voisinage.

! Entretien des extérieurs : Il appartient aux riverains de maintenir leur trottoir, places de stationnement, accotements, terrains en bon état de propreté (désherbage, ramassage des mégots ou plus généralement des saletés déplacées, débroussaillage). Les propriétaires ou locataires doivent procéder également à la taille de leurs haies et branches empiétant sur le domaine public, au ramassage des feuilles mortes...

! Brûlage des végétaux : Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit toute l'année, arrêté préfectoral n°SAF 2017-02 du 3 juillet 2017.

Il vous est conseillé de composter ces déchets ou de les déposer en déchetterie. (Cf. horaires pages suivantes)

Compte-tenu de l'évolution climatique, le brûlage des déchets est une source supplémentaire de risque d'incendie sans compter les nuisances liées à l'odeur et à la fumée.

! Désagrèments canins : Divagations, aboiements incessants, déjections canines sont des problématiques qui nous sont souvent remontées.

Pour rappel, en tant que propriétaire d'un animal, vous êtes tenu par la loi de respecter certaines règles. Que l'animal soit sous votre garde, qu'il se soit égaré ou échappé, vous êtes responsable du ou des dommages causés par celui-ci. Pour le bien-être de tous, soyez responsable de votre animal en adoptant des règles simples de savoir vivre.

Aussi, ramasser les excréments sur les trottoirs et sur les pelouses participe à la qualité de la commune et de la vie en société.



! Nourrir les animaux errants : Concernant nos amis les bêtes, déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons) est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

! Nuisances sonores : Pour vos travaux d'extérieur ou d'intérieur, merci de respecter les horaires pour éviter toutes nuisances sonores. (Cf. dernière page ou sur le site internet de la commune) Outre les outils de bricolage ou de jardinage, sont considérés également comme bruits punissables, ceux émis par :

- un individu : locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant, etc.),
- une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, etc.)
- un animal (exemple : aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de *tapage nocturne*.

Un conseil : si vous devez organiser une fête familiale ou autre, il est recommandé de prévenir à l'avance son voisinage afin d'éviter tout conflit. Mais également, de baisser le volume sonore ! Entre voisins, restons courtois !

LE MOUSTIQUE TIGRE

Pour limiter la prolifération du moustique tigre sur nos communes, une réunion publique a eu lieu le jeudi 6 juin 2024 à partir de 20h00 à la salle des fêtes de Serrières-de-Briord pour les habitants de notre commune mais aussi celles de Villebois, Briord et Montagnieu. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Dans un premier temps, **Rémy Dubromez** (SOLID'AIR) a sensibilisé les habitants aux bons gestes pour se prémunir des piqûres du moustique tigre, comme éviter les réceptacles d'eau stagnante que les moustiques peuvent utiliser pour se reproduire. Dans un second temps, il a présenté les pièges à moustiques fabriqués par les Ateliers Solidaires du Bugey (entreprise adaptée pour l'insertion de travail handicapés) se situant à St Rambert-en-Bugey. Afin d'enrayer la prolifération du moustique tigre, les municipalités se sont engagées financièrement en votant une réduction sur l'achat des pièges. Notre commune subventionnera à hauteur de 25 euros pour les 125 premiers acheteurs (déduction appliquée lors de l'achat d'un piège SOLID'AIR avec le code SB1). Une réduction de 14 euros est également appliquée par la société sur le piège à ponte BG-BAT. Pour cela, il vous suffit de saisir le code SB2.

Il s'agit également d'un enjeu de santé publique. Cet insecte peut véhiculer certains virus comme la dengue, le chikungunya ou encore le zika.

Alors, n'hésitez pas à passer commande sur le site <https://solidair-store.com> !



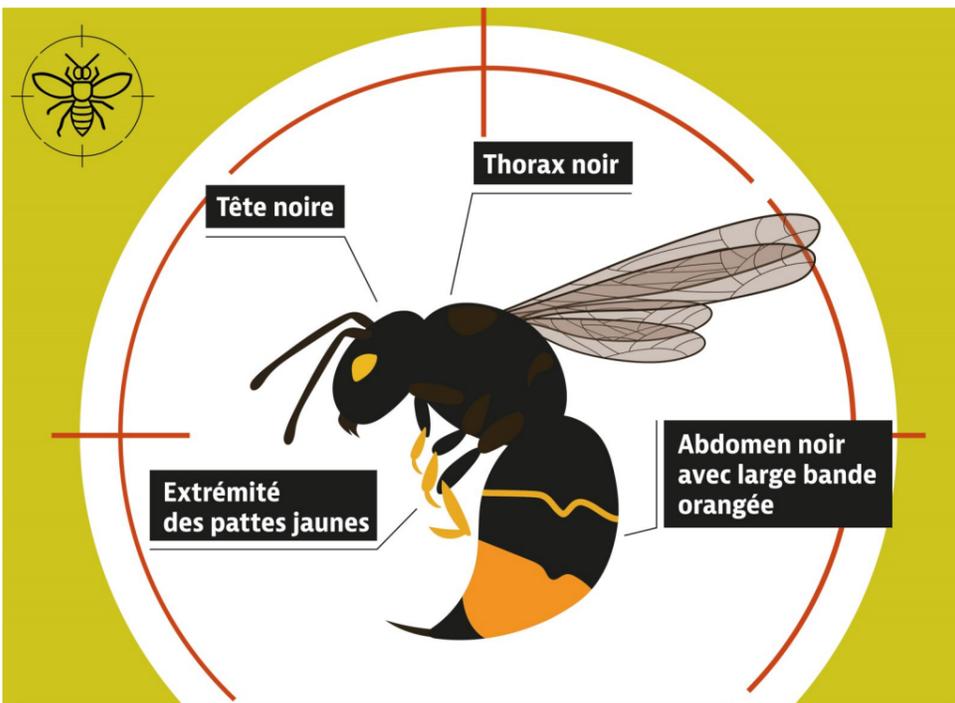
RAPPEL : COUVREZ, VIDEZ, RANGEZ tels sont les mots d'ordre pour enrayer sa progression ce qui nécessite une forte attention de tous les habitants qui subissent cette nuisance.

Il est essentiel que chacun agisse chez lui dans la durée et prive d'eau les moustiques pour empêcher leur développement. Ces gestes simples réduisent efficacement leur prolifération et protègent l'entourage. L'action de tous fera la différence face à ce moustique !

L'**EID Rhône-Alpes** est là pour aider chaque habitant dans cette démarche. Ses agents peuvent venir à domicile, gratuitement pour vous aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer, et vous apportent leurs conseils en indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter la prolifération de ce moustique. **Toute demande peut être adressée via le site internet :**

<https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>.

LE FRELON ASIATIQUE



SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr



FRELON ASIATIQUE



NID PRIMAIRE



NID SECONDAIRE



L'action sanitaire ensemble

PRÉVENTION CANICULE

En cas de fortes chaleurs, savoir se protéger et aider les personnes fragiles qui nous entourent !

Les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin que l'on puisse leur venir en aide en cas de fortes chaleurs.

Quelques recommandations valables pour tous :

- ◆ éviter de sortir aux heures les plus chaudes
- ◆ fermer les volets et rideaux des façades exposées au soleil
- ◆ ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit
- ◆ porter des vêtements légers et simples
- ◆ boire régulièrement de l'eau
- ◆ mouiller son corps et se ventiler
- ◆ manger en quantité suffisante
- ◆ éviter les efforts physiques

Pensez également à prendre des nouvelles de votre entourage notamment des personnes vulnérables !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les cambriolages, avez les bons réflexes !



Les vacances estivales sont là et vous allez vous absenter un certains temps de votre domicile ; vous pouvez solliciter la gendarmerie pour une surveillance de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentative d'effractions, effractions, cambriolages).

Pour cela, il vous faut remplir le formulaire disponible en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>), l'imprimer, puis vous rendre, muni du formulaire, à la Gendarmerie de Lagnieu la veille de votre départ.

Retrouvez quelques informations essentielles sur le site internet de la Gendarmerie Nationale du Ministère de l'Intérieur.

Soyez vigilants, ne laissez rien paraître de votre absence : faites relever votre courrier régulièrement, ne communiquez pas vos dates sur les réseaux sociaux, fermez correctement portes et fenêtres, etc.



Un système d'alerte automatisé permettant d'alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse : de risques naturels, technologiques, etc. vous est proposé par la commune. Celui-ci a été jusque-là utilisé principalement pour des alertes météorologiques suite à des directives préfectorales. **A noter : il est inutile de rappeler la mairie à réception de l'appel téléphonique.**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie.

Vous pouvez vous inscrire au dispositif de téléalerte à tout moment :

- En remplissant le formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie
- En remplissant le formulaire en ligne sur le site de la commune www.mairieserrieresdebriord.fr.

Les informations recueillies lors de votre inscription sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la commune de Serrières-de-Briord. Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

DÉCHARGE DE BUFFIÈRES

Toute l'année, vous pouvez déposer vos déchets verts à la décharge de Buffières : les mercredis et vendredis de 12h00 à 15h45.

La décharge ouvrira exceptionnellement le samedi matin de 8h00 à 13h00 du 21 septembre au 26 octobre 2024 inclus.

Quelques règles à respecter :

- Ce lieu est réservé aux habitants Serriérois STRICTEMENT !
- Seul le dépôt de DÉCHETS VERTS est autorisé !
- Pas de gravats ni de terre !
- Respecter les ZONES BALISÉES !

Des contrôles inopinés seront réalisés.

Aucun accès ne sera autorisé en dehors de ces périodes.

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets verts est INTERDIT toute l'année !

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies.

Toute personne (particuliers, professionnels, etc.) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes de gazon



petits branchages



feuilles, taille de végétaux



plantes, végétaux flétris

DÉCHÈTERIE - HORAIRES D'ÉTÉ



Du **17 juin au 14 septembre inclus**, vos déchèteries passent aux horaires d'été.

Villebois

LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	DIMANCHE
7h00 12h00	Fermé	JEUDI 7h00 12h00	SAMEDI 7h00 15h00	Fermé

Lhuis

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	DIMANCHE
7h00 12h00	Fermé	7h00 12h00	Fermé	SAMEDI 7h00 15h00	Fermé



Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

L'accès se faisant par flashage de plaque d'immatriculation, l'inscription est **OBLIGATOIRE**.

Formulaire papier à retirer en mairie

ou inscription directement sur le site de la CCPA :

www.cc-plainedelain.fr - déchets

Pour toute information, réclamation, relative à la gestion des déchets, à la collecte OM ou tri sélectif : dechets@cc-plainedelain.fr ou 04 74 61 96 40

Pour les bacs : ri1@sulo.com ou 0 800 35 30 25

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUIL.	Mer. 3	Tour de France	Course cycliste / Traversée de la commune
	Dim. 7	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Dim. 14	FCSV	Vente de tartes / Cœur de village
	du Lun. 15 au Dim. 28	Bugey Rhône Tennis	Tournoi annuel
AOÛT	Dim. 4	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Sam. 10	FCSV	Concours de pétanque / boulodrome zone des loisirs
	Ven. 16	Donneurs de sang	Collecte / Montalieu Vercieu
	du Ven. 23 au Dim. 25	La Foresterie	Optimistic Festival / Point-Vert
	Sam. 31	Municipalité	Cinéma plein air / Stade Jean Christin
SEPT.	Dim. 1	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Ven. 6	Municipalité	Forum Intercommunal des Associations / Briord
	Sam. 7	Classes en 4 Nauticlub	Défilé et repas des conscrits / Salle des fêtes Portes ouvertes / Base de loisirs du Point-Vert
OCT.	Dim. 6	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Ven. 11	Donneurs de sang	Collecte / Montalieu Vercieu
	Sam. 12	Fêtons village	Repas dansant / Salle des fêtes de Briord
	Sam. 19 / Dim. 20	Photo Club Serriérois	Exposition annuelle / Salle des fêtes
	Sam. 26	FCSV	Vente de tartes / Sous les halles
NOV.	Dim. 3	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Lun. 11	Municipalité	Cérémonie commémorative / Repas des Aînés
	Ven. 22	Club Seniors	Concours de coinche / Salle des fêtes
	Sam. 23	Les Tricotines	Vente de tricots faits main / Local tricotines
	Ven. 29 / Sam. 30	Lumières en hiver & Téléthon	Maison des associations (RdC bibliothèque)
DÉC.	Ven. 20	Donneurs de sang	Collecte / Montalieu Vercieu

BULLETIN ANNUEL 2024

AVIS AUX ASSOCIATIONS !

Pour une bonne organisation, merci de transmettre vos articles (Word **uniquement**) et photos en **fichiers séparés et renommés** (format jpeg).

IMPÉRATIVEMENT avant le 30 septembre 2024

à l'adresse contact@mairie-serrieresdebriord.fr ou sur une clé USB à l'accueil de la mairie.

Merci de nous faire parvenir également la liste de vos manifestations pour l'année 2025 ainsi que les Nom - Prénom et coordonnées (téléphone et mail) d'un référent de votre association.



<p>Mairie Lun. -Jeu. : 8h30-11h30 Ma. -Ven. : 13h30-18h00 Me. FERMÉE toute la journée Sam. (sem. impaires) : 8h30-11h30 ☎ : 04 74 36 70 04 @ : contact@mairie-serrieresdebriord.fr</p>	<p>Les Restos du Coeur <u>Centre « Bugey itinérant »</u> Permanence à Serrières : Parking de la salle des fêtes : Lundi après-midi : 15h45-16h30 ☎ : 06 67 71 37 64 @ : ad01.bugeyitinérant@restosducoeur.org</p>	<p>Nuisances sonores : RAPPEL L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, et autres outillages sonores est règlementée par l'arrêté préfectoral du 10 avril 1990 : Jours ouvrables : 8h00-12h00/14h00-19h30 Sam : 9h00-12h00/15h00-19h00 Dimanches et jours fériés : 10h-12h</p>	<p>Collecte des déchets ménagers Vendredi matin (semaines impaires) ! Pas de sac à côté des poubelles ! Collecte des sacs jaunes Jeudi matin (semaines impaires) ! Emballages en vrac, pas de sac !</p>
<p> La Poste Du Mardi au Samedi : 9h00-12h00 Dépôt limite du courrier : Du Mar. au Sam. : 10h00</p>	<p>La Croix-Rouge Délégation locale BELLEY ☎ : 04 79 81 46 16 @ : crf.belley@orange.fr Unité locale PLAINE DE L'AIN ☎ : 06 60 27 99 26 @ : ul.plainedelain@croix-rouge.fr</p>	<p>Déchets verts Les feux de déchets verts sont interdits TOUTE L'ANNÉE La commune autorise le dépôt des déchets verts (gravats interdits) sur le site de l'ancienne décharge : Me. -Ven. : 12h00-15h45 Sam. : 8h00-13h00 du 21/09 au 26/10 UNIQUEMENT</p>	<p>Déchèteries - horaires habituels Lhuis Lun. -Me : 13h30-18h00 Ven. -Sam. : 8h30-12h00 13h30-18h00 Villebois Lun. -Me. -Jeu. : 13h30-18h00 Ven. -Sam. : 8h30-12h00 13h30-18h00 FERMÉES tous les jours fériés. Pensez à vous inscrire ! www.cc-plainedelain.fr</p>

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE www.mairieserrieresdebriord.fr ou sur la page Facebook Mairie de Serrières de Briord